CONNAISSANCES SUR LA COREE

5

ECONOMIE

PYONGYANG, COREE
105 DU JUCHE (2016)

CONNAISSANCES SUR LA COREE

5

ECONOMIE

Editions en Langues Etrangères
Pyongyang, Corée
105 du Juche (2016)

TABLE DES MATIERES

1. Economie de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) 1
2. Economie planifiée 1
3. Propriété socialiste des moyens de production..... 1
4. Propriété du peuple entier et propriété coopérative 2
5. Conversion de la propriété coopérative en celle du peuple entier 3
6. Combinaison organique de la propriété du peuple entier et de la propriété coopérative 4
7. Planification de l'économie nationale 5
8. Planification unifiée 5
9. Planification détaillée..... 6
10. Valeur de l'économie planifiée..... 6
11. Economie nationale indépendante 6
12. Economie nationale indépendante foncièrement différente d'une économie fermée 7
13. Essentiel de l'édification d'une économie nationale indépendante 8
14. Vitalité de l'économie nationale indépendante..... 8
15. Système d'appareil économique..... 10
16. Théorie de gestion de l'économie socialiste..... 10
17. Système de travail de Tae-an..... 11

18. Méthodes essentielles de gestion de l'économie socialiste 11
19. Essentiel de l'amélioration de la gestion de l'économie socialiste 12
20. Ligne d'édification économique de l'époque du Songun 13
21. Objectif de développement économique de la RPDC 13
22. Puissance économique socialiste 13
23. Ligne stratégique en matière d'édification d'une puissance économique proposée par le Parti du travail de Corée (PTC) 14
24. Caractéristiques essentielles d'une puissance économique socialiste 14
25. Objectif de la stratégie quinquennale pour le développement économique de l'Etat 15
26. Structure sectorielle de l'industrie de la RPDC ... 15
27. Importance accordée à l'industrie lourde 16
28. Industries extractives 17
29. Ressources du sous-sol 18
30. Aménagement de bases de matières premières minières 19
31. Principales mines 20
32. Industrie houillère 21
33. Principaux bassins houillers 22
34. Industrie électrique 23
35. Exploitation des énergies naturelles 24
36. Industrie métallurgique 25

37. Fer Juche 26
38. Principaux centres métallurgiques 27
39. Industrie mécanique 28
40. Industrie de construction navale 29
41. Industrie chimique 30
42. Vinalon 31
43. Récentes réalisations dans l'industrie chimique 32
44. Industrie des matériaux de construction 34
45. Industrie légère 35
46. Tâches majeures incombant actuellement à l'industrie légère 36
47. Industrie textile 36
48. Industrie de confection 37
49. Industrie des chaussures 38
50. Industrie alimentaire 39
51. Industrie d'articles d'usage courant 40
52. Industrie locale 41
53. Industrie électronique 41
54. Agriculture 42
55. Nouveau système de direction de l'agriculture 43
56. Système d'autogestion de la sous-équipe 44
57. Méthode agricole Juche 45
58. Innovation dans la sélection des espèces 46
59. Science et technique agricoles 47
60. Remembrement des terres 48
61. Système d'irrigation 48

62. Canaux d'irrigation sans pompage 49
63. Mise en valeur des salants 51
64. Polder de l'île Taegye 51
65. Agriculture biologique 52
66. Industrie agricole 53
67. Culture légumière 54
68. Production de champignons 55
69. Production de plantes industrielles 55
70. Elevage 56
71. Arboriculture fruitière 57
72. Sériciculture 58
73. Industrie des produits aquatiques 59
74. Pêche 60
75. Aquaculture en mer côtière 61
76. Pisciculture 62
77. Transformation de produits aquatiques 63
78. Transports 64
79. Transport ferroviaire 65
80. *Songun Pulgungi-1*, locomotive électrique 66
81. Transport routier 66
82. Transport aquatique 67
83. Barrage-écluse maritime de l'Ouest 68
84. Trois moyens de transport 69
85. Postes et télécommunications 69
86. Orientation générale définie en matière d'entretien du territoire national 70

87. Reboisement 71
88. Création d'espaces verts 72
89. Agrosylviculture 73
90. Récentes réalisations dans l'entretien du territoire national 74
91. Commerce 74
92. Alimentation publique 76
93. Management de la qualité 76
94. Certification de la qualité des produits 77
95. Standardisation 79
96. Finances 80
97. Régime de protection de la propriété intellectuelle 80
98. Activités de protection du droit de la propriété intellectuelle 81
99. Commerce extérieur 82
100. Effort consenti pour faire aborder un tournant à l'édification d'une puissance économique 83

1. Economie de la République populaire démocratique de Corée (RPDC)

Elle est une économie planifiée reposant sur la propriété socialiste des moyens de production et gérée grâce à une combinaison organique de la direction unifiée de l'Etat et de l'autonomie relative et de la créativité des entreprises ainsi qu'une économie nationale indépendante fonctionnant par ses propres forces et ses propres ressources et techniques.

2. Economie planifiée

Il s'agit d'une économie se développant de façon planifiée et équilibrée et suivant un plan unique de l'Etat.

L'Etat élabore un plan de développement de l'économie nationale et l'exécute de façon à accélérer l'édification économique et à élever sans cesse le niveau de vie du peuple en assurant judicieusement l'équilibre entre l'accumulation et la consommation conformément à la loi de développement de l'économie socialiste.

L'économie planifiée repose sur la propriété socialiste des moyens de production et le collectivisme.

3. Propriété socialiste des moyens de production

Par propriété socialiste des moyens de production, on entend que les conditions matérielles de la production

sont la propriété collective des travailleurs socialistes : autrement dit, les outils et les objets du travail, conditions matérielles de la production, sont la propriété commune de la collectivité sociale.

En RPDC, les moyens de production tels que l'équipement mécanique, les matières premières, les matériaux, les terres, les bâtiments de production, les moyens de transport et ceux des postes et télécommunications, sont tous la propriété collective des travailleurs.

La propriété socialiste des moyens de production est une forme de propriété permettant aux masses populaires laborieuses de devenir les maîtres réels de la production et les bénéficiaires authentiques des produits.

La propriété socialiste des moyens de production comprend la propriété du peuple entier et la propriété coopérative.

4. Propriété du peuple entier et propriété coopérative

La propriété du peuple entier est celle de tout le peuple sur les moyens de production, et la propriété coopérative, celle sur les moyens de production socialisés dans le cadre d'une collectivité.

La propriété coopérative est la forme de propriété dominante dans l'économie rurale de la RPDC. Dans le

cas de la propriété coopérative, les moyens de production étant socialisés dans le cadre d'une exploitation coopérative particulière, les produits sont également répartis et utilisés au niveau de l'exploitation concernée, et le droit de propriété sert directement et uniquement à la gestion de celle-ci. Cela témoigne que la propriété coopérative revêt une forme de propriété inférieure à celle du peuple entier.

La propriété coopérative se convertit progressivement en celle du peuple entier.

5. Conversion de la propriété coopérative en celle du peuple entier

La conversion de la propriété coopérative en celle du peuple entier est une condition indispensable pour parachever l'édification du socialisme grâce à la disparition des différences entre la ville et la campagne et entre les ouvriers et les paysans.

En RPDC, on impulse les Trois révolutions, idéologique, technique et culturelle, dans les campagnes afin de changer la propriété coopérative en celle de tout le peuple. En outre, on associe de façon organique la propriété du peuple entier et la propriété coopérative en rehaussant constamment le rôle dirigeant de la première.

6. Combinaison organique de la propriété du peuple entier et de la propriété coopérative

C'est grâce à ses rapports avec la propriété du peuple entier que la propriété coopérative parvient à adopter les techniques mécaniques, les méthodes de gestion avancées et le cadre de production de l'industrie.

La RPDC combine étroitement la propriété du peuple entier et la propriété coopérative en accroissant le rôle dirigeant de la première sur la seconde et en renforçant le lien de production direct entre l'industrie et l'agriculture. Elle veille à consolider les entreprises de l'Etat servant directement l'économie rurale telles que la station de machines agricoles, la station de gestion des ouvrages d'irrigation, la ferme de production de semences, le centre de traitement des semences, la ferme expérimentale, le centre d'élevage de reproducteurs, le centre vétérinaire et anti-épizootique, et à les contrôler de façon unifiée pour qu'ils prennent une part active à la production agricole de l'économie coopérative. Elle s'occupe aussi de renforcer les entreprises de l'Etat de ce genre sur les plans tant matériel que technique et de les gérer judicieusement, rehaussant ainsi sans cesse leur rôle dans le développement de l'économie coopérative agricole.

7. Planification de l'économie nationale

La planification consiste essentiellement à assurer l'équilibre de l'économie nationale. L'équilibre doit être établie de façon à garantir à l'économie un rythme rapide de développement continu.

La planification se réalise grâce à son système et à sa méthode scientifiques. Le système et la méthode de planification les plus scientifiques sont la planification unifiée et détaillée.

8. Planification unifiée

La planification unifiée consiste à assurer l'unicité du plan sous la direction unifiée de l'Etat.

La planification unifiée exige essentiellement d'établir un système de planification unitaire permettant d'assurer l'unicité de celle-ci.

En RPDC, les établissements et les cellules de planification forment un cohérent système de planification sous la direction unifiée du Comité national du plan.

Le système de planification unifiée permet d'assurer la direction unique du Parti au pouvoir et de l'Etat jusque sur les cellules de planification, unités de base de production, et d'associer la direction et les masses dans la planification.

9. Planification détaillée

Par planification détaillée, on entend élaborer un plan concret et minutieux de sorte que les activités économiques de tous les secteurs et de toutes les unités de l'économie nationale soient coordonnées judicieusement.

Ses traits résident essentiellement dans la scientificité de la planification permettant de relier étroitement le développement de l'ensemble de l'économie et les activités de gestion de chaque usine et de chaque entreprise ainsi que dans le concret de la planification tenant compte des situations des secteurs de l'économie nationale, des régions et des entreprises.

La planification détaillée permet de faire disparaître tout ce qui est déséquilibré et spontané au niveau du développement de l'économie et de développer celle-ci sans aucun désordre et à un rythme rapide.

10. Valeur de l'économie planifiée

La valeur de l'économie planifiée réside en un mot en ce qu'elle permet de contrôler de façon unifiée tout le potentiel économique du pays et de le mettre en valeur selon un plan afin d'en retirer le plus de profit possible.

11. Economie nationale indépendante

Il s'agit d'une économie indépendante d'autrui et volant de ses propres ailes.

L'idée d'une économie nationale indépendante a été avancée pour la première fois dans le *Programme en dix points de l'Association pour la restauration de la patrie* publié en mai 1936 par le Président Kim Il Sung à l'époque de la lutte armée antijaponaise.

Au lendemain de la Libération (août 1945), le Président Kim Il Sung, enseignant que, pour liquider les séquelles de la domination coloniale japonaise et édifier une Corée nouvelle, il fallait choisir d'édifier une économie nationale indépendante non avec l'aide d'autrui, mais en faisant preuve de la confiance en soi, a dirigé avec sagesse l'effort à cet effet.

La RPDC se tient invariablement à la ligne d'édification d'une économie nationale indépendante tout au long de l'édification du socialisme.

12. Economie nationale indépendante foncièrement différente d'une économie fermée

L'économie nationale indépendante n'a rien à voir avec une économie fermée à l'extérieur, ni n'exclut le commerce extérieur. Elle s'oppose à la domination et à l'asservissement économiques par l'autrui et non à la coopération économique internationale.

Elle s'assure par la production domestique ce qui est essentiel et très demandé, mais quant à ce qui est demandé peu, manque et qu'elle ne peut produire

elle-même, elle recourt au commerce extérieur fondé sur le principe de la complémentarité mutuelle. Ainsi, elle diversifie les relations et la coopération économiques avec les autres pays.

13. Essentiel de l'édification d'une économie nationale indépendante

L'édification d'une économie nationale indépendante consiste essentiellement à diversifier et synthétiser sa structure interne, à l'équiper de technologies avancées, à la pourvoir de ses propres centres de matières premières, de combustibles et d'énergie électrique et à la gérer grâce aux cadres techniques nationaux.

14. Vitalité de l'économie nationale indépendante

Le peuple coréen, adhérant à la ligne d'édification d'une économie nationale indépendante, a rétabli et développé après la Libération son économie détruite, chose absolument impossible pour les Coréens selon les prévisions des Japonais. Pendant la guerre de Libération de la patrie (1950-1953), il a ainsi assuré la production par ses propres forces pour contribuer à la victoire dans la guerre.

Dans la période de la reconstruction de l'après-guerre, il est parvenu à achever la reconstruction des villes et villages détruits par la

guerre à peine en deux ou trois ans bien que les impérialistes américains aient prétendu que la RPDC ne pourrait se relever des ruines même au bout de cent ans. Il a également réalisé l'industrialisation du pays en quatorze ans seulement au lieu de plusieurs siècles que les pays capitalistes avancés avaient mis pour le faire. Et dans les années 1990, la pire période pour lui, il est arrivé à lancer avec brio son premier satellite artificiel de la Terre par ses propres forces, ses propres techniques et ses propres ressources.

Ces dernières années, en dépit des sanctions extrêmes imposées par les impérialistes, la RPDC a réussi à mettre au point les systèmes de production de fer Juche, de fibre Juche et d'engrais Juche, et à adapter ses usines et entreprises à sa situation et à les moderniser. Elle a vu aussi se raviver les flammes de la révolution industrielle du nouveau siècle à la faveur du combat pour atteindre le niveau mondial.

Aujourd'hui, la RPDC est fière de son économie nationale indépendante, développée à tous les points, équipée de technologies avancées et pourvue de ses propres bases de matières premières et de combustibles. L'économie nationale indépendante de la RPDC connaît un développement vertigineux en dépit des fluctuations mondiales.

15. Système d'appareil économique

Le système d'appareil économique de la RPDC repose sur la prééminence du Cabinet des ministres. Le dernier est appelé à élaborer la politique économique concernant les divers secteurs de l'économie nationale et à contrôler et diriger de façon unifiée son exécution.

16. Théorie de gestion de l'économie socialiste

La théorie de gestion de l'économie socialiste de la RPDC est composée des doctrines, principes et méthodes fondamentaux régissant la gestion de l'économie socialiste.

La doctrine fondamentale de la gestion de l'économie socialiste est de faire des masses populaires les maîtres authentiques de la gestion de l'économie. Autrement dit, il s'agit de les amener à exercer effectivement leurs droits, à en assumer toute la responsabilité et à jouer pleinement le rôle en tant que maîtres de la gestion de l'économie.

Le principe fondamental de la gestion de l'économie socialiste consiste à associer judicieusement la direction politique à la direction économique et technique, la direction unifiée de l'Etat à la créativité de chaque unité d'activité, la démocratie à la direction unique, la stimulation politique et morale à la stimulation matérielle, et à obtenir le plus de profit possible dans les affaires

économiques.

17. Système de travail de Tae-an

Le système de travail, mis au point par le Président Kim Il Sung, lors de sa direction sur place en décembre 1961 de l'usine de machines électriques de Tae-an (à l'époque), est un système de gestion économique axé sur les masses populaires permettant à celles-ci de gérer scientifiquement et rationnellement l'économie en maîtres authentiques de sa gestion sous la direction collégiale du comité du Parti concerné ainsi qu'une forme de gestion économique socialiste incarnant le principe collectiviste « Un pour tous, tous pour un ! »

La mise en place de ce système en RPDC a permis de renforcer la direction du Parti sur la gestion économique socialiste, d'effectuer l'ensemble des affaires de gestion grâce à l'enthousiasme et à l'esprit créateur de la masse des producteurs et d'appliquer à bon escient les exigences de la production et des lois économiques objectives.

18. Méthodes essentielles de gestion de l'économie socialiste

Les méthodes essentielles de gestion de l'économie socialiste consistent en une méthode politique, en une méthode technico-économique et en une méthode

d’organisation administrative.

La première méthode vise à mobiliser la masse des producteurs pour l’accomplissement des tâches économiques en mettant en jeu leur ardeur révolutionnaire et leur esprit créateur.

La deuxième a pour but de procéder de façon scientifique et rationnelle aux affaires économiques et techniques à la lumière des lois économiques objectives et des exigences technico-scientifiques de la production.

La troisième est appelée à faire agir en bon ordre et de façon organisée les organismes économiques, les entreprises et leur personnel à l’aide de moyens et méthodes administratifs.

19. Essentiel de l’amélioration de la gestion de l’économie socialiste

L’important dans l’amélioration de la gestion de l’économie socialiste est de réaliser le plus de bénéfices possible tout en adhérant fermement au principe socialiste.

Cela veut dire gérer et exploiter l’économie de façon à élever l’efficacité économique tout en adoptant une ferme position de défense des intérêts des masses populaires et à en faire bénéficier davantage le peuple.

20. Ligne d'édification économique de l'époque du Songun

La ligne d'édification économique de l'époque du Songun consiste à développer à la fois l'industrie légère et l'agriculture en donnant la priorité au développement de l'industrie de défense nationale en conformité avec les impératifs de l'époque nouvelle.

La caractéristique essentielle de la ligne d'édification économique de l'époque du Songun réside en ce qu'elle est une ligne d'édification économique des plus révolutionnaires et des plus populaires permettant de sauvegarder la dignité du pays et de la nation, de défendre le socialisme et d'assurer encore au peuple une vie aisée et hautement civilisée, en dépit de la situation complexe et critique.

21. Objectif de développement économique de la RPDC

La RPDC se propose pour objectif de développement économique d'édifier une puissance économique socialiste.

22. Puissance économique socialiste

La puissance économique socialiste qu'édifie la RPDC est un pays puissant sur le plan de l'indépendance et de l'esprit du Juche et qui se développe en recourant à

la science et à la technique comme moyens de production fondamentaux. C'est justement une puissance d'économie indépendante, celle d'économie du savoir, où l'on produit par ses propres forces les moyens matériels indispensables à la défense nationale, à l'édification économique et à l'amélioration de la vie du peuple, que l'intégration de la production, de la science et de la technique est réalisée, et que l'industrie de technologie de pointe joue un rôle prépondérant dans l'accroissement économique.

23. Ligne stratégique en matière d'édification d'une puissance économique proposée par le Parti du travail de Corée (PTC)

Elle consiste à réaliser à un haut niveau l'adaptation de l'économie nationale à la situation du pays, sa modernisation, son informatisation et son perfectionnement scientifique et à assurer au peuple des conditions de vie aisée et hautement civilisée en s'appuyant sur la volonté de se renforcer par soi-même, la science et la technique.

24. Caractéristiques essentielles d'une puissance économique socialiste

Le vrai aspect et les caractéristiques essentielles d'une puissance économique socialiste résident dans ce qu'elle est un pays avancé sur les plans des forces

productives et du revenu national et un paradis du peuple où est assurée à celui-ci une vie aisée et hautement civilisée.

25. Objectif de la stratégie quinquennale pour le développement économique de l'Etat

La RPDC réalise actuellement la stratégie quinquennale pour le développement économique de l'Etat, soit depuis l'année 2016 jusqu'à l'année 2020.

L'objectif de cette stratégie est de préparer des assises permettant un développement durable de l'économie du pays grâce à la relance de l'ensemble de l'économie nationale et à l'équilibre entre ses secteurs.

Pendant cette période stratégique, la RPDC se propose, adhérant à la nouvelle ligne de développement parallèle proposée par le PTC, de remettre à flot les secteurs d'amont, ceux de base, de l'économie nationale tout en résolvant le problème énergétique, et d'améliorer sensiblement la vie du peuple grâce à l'accroissement de la production dans l'agriculture et l'industrie légère.

26. Structure sectorielle de l'industrie de la RPDC

L'industrie de la RPDC est structurée de façon que la priorité soit donnée à l'industrie lourde parallèlement au développement des autres secteurs.

L'industrie lourde comprend les industries extractives, notamment minière et houillère, et l'industrie de l'énergie électrique, celles d'amont, ainsi que les industries de transformation ou d'usinage, telles que la métallurgie, la construction mécanique et l'industrie chimique.

Comme l'industrie légère, on peut compter l'industrie textile, l'industrie de confection, l'industrie de chaussures, l'industrie alimentaire et l'industrie de produits d'usage courant.

27. Importance accordée à l'industrie lourde

Tenant compte de la position et du rôle de l'industrie lourde et de sa situation concrète, la RPDC consent de gros efforts à son édification. Fidèle à la ligne fondamentale d'édification économique du socialisme, elle maintient invariablement le principe de développement prioritaire de l'industrie lourde et concentre sur celle-ci fonds, matériaux, équipement et main-d'œuvre.

Au niveau de l'édification de l'industrie lourde, elle adopte la ligne d'édification d'une industrie lourde indépendante et moderne, l'orientation consistant à combiner de façon rationnelle le relèvement, la restructuration et la création ainsi que celle d'édifier une industrie lourde, non pour elle-même, mais servant efficacement au développement de l'industrie légère et de

l'agriculture.

La RPDC dispose de solides assises matérielles et techniques d'une industrie lourde indépendante ayant pour noyau l'industrie de construction mécanique.

28. Industries extractives

La RPDC s'est fixé pour orientation générale de développement des industries extractives de faire précéder celles-ci par l'industrie de transformation et de raffermir ainsi leurs bases de matières premières et de combustibles pour y adhérer avec esprit de suite.

Suivant cette orientation générale, elle a avancé la ligne consistant à accorder la priorité à la prospection géologique, à réaliser la révolution technique et à impulser les travaux de recherche scientifique, celle de concentrer les investissements sur les houillères et mines aux gisements importants et aux conditions d'extraction favorables et d'exploiter davantage de nouvelles de grande, moyenne et petite taille, parallèlement au réaménagement et à l'agrandissement des existantes, celle de faire primer la construction de galeries, le fonçage et le déblaiement, de rendre plus grands, plus modernes et plus rapides les équipements d'extraction et de procéder à une extraction, à un transport et à un traitement massifs et celle de transporter par téléphérique, tapis roulant et pipeline pour développer ses industries extractives.

29. Ressources du sous-sol

La RPDC abonde en gisements de matières premières et de combustibles de l'industrie ; elle est riche en minerai de fer, en minerais non ferreux, notamment aurifères, argentifères, plombifères et zincifères, en métalloïdes, dont magnésite, calcaire, talc et caolin, et en houille comme anthracite et lignite. Surtout, ses gisements de graphite et de magnésite sont d'ordre mondial.

Ses richesses du sous-sol se caractérisent par leur variété et leurs gisements très nombreux. Ses gisements de minerais se chiffrent à plus de milliers, et le genre de ses minerais, à plus d'une centaine et plusieurs dizaines. Il est rare qu'un pays recèle des ressources du sous-sol aussi abondantes et leurs gisements aussi nombreux que la RPDC pour une superficie restreinte.

Une autre caractéristique de ses ressources du sous-sol, c'est que la densité de leur répartition par unité de superficie est bien haute. Les gisements de minerais couvrent toutes les régions du pays.

Goldman Sax, banque d'investissement américaine, a publié son rapport relatant que la RPDC abritait d'immenses ressources du sous-sol évaluées à 3 700 milliards de dollars US, et *Le Monde*, quotidien français, les a estimées à 6 000 milliards. *Reuters*, agence de presse anglaise, a informé que la RPDC abondait non

seulement en gisements de houille, mais encore en ceux de magnésite, de calcaire, d'uranium, d'or, de plomb, de manganèse, de cuivre et d'autres.

30. Aménagement de bases de matières premières minières

La RPDC s'est fixé pour orientation fondamentale de développement de l'industrie minière d'aménager de solides bases de matières premières minières et de faire précéder celle-ci par l'industrie de transformation pour maintenir invariablement cette orientation. Elle entreprend de façon générale le travail de prospection en vue de la mise en exploitation de nouvelles mines et impulse les travaux de reconstruction et d'agrandissement des existantes. Parallèlement à la mécanisation générale des travaux d'extraction dans les mines, elle procède activement à l'agrandissement, à la modernisation et à l'augmentation de la vitesse des équipements miniers ainsi qu'à la diversification des moyens de transport.

A l'heure actuelle, le secteur de l'industrie minière de la RPDC, en vue d'atteindre son objectif de production plus élevé, entreprend avec force les travaux de construction visant à exploiter les environs et les profondeurs des mines d'envergure, à aménager des chantiers permettant une extraction massive et à

accroître la capacité de transport. Il accélère par ailleurs l'automatisation et l'informatisation du processus d'extraction tout en promouvant la mécanisation générale des opérations d'extraction.

31. Principales mines

On peut citer, comme principales mines de la RPDC, le complexe minier de Musan, le complexe minier de Komdok, la mine de la Jeunesse 5-Mars et la mine de Ryongchon.

Le complexe minier de Musan, grand centre de production de minerai de fer à ciel ouvert, a mécanisé et modernisé tous ses processus de production, dont l'extraction, le transport et l'enrichissement.

Le complexe minier de Komdok a mis en exploitation des centres de production de minerais non ferreux dans plusieurs secteurs et augmente la production de minerais utiles.

La mine de Ryongchon relevant de la Direction générale minière du secteur de Tanchon a changé d'aspect en tant que centre minier prometteur. L'atelier d'enrichissement nouvellement aménagé est doté de belles opérations de concassage, de broyage et de flottation. La priorité est donnée à la prospection en vue de l'accroissement de la production, et la capacité d'extraction s'accroît.

32. Industrie houillère

En RPDC, pays riche en gisements houillers, on extrait du charbon dans toutes ses provinces, quoique la différence de la quantité qu'elles recèlent.

Comme le montre le tableau de répartition des gisements houillers de la RPDC, on extrait en général de la houille grasse dans le nord-est du pays, de l'anthracite dans sa partie centrale, et de la houille grasse et de l'ultra anthracite dans sa région occidentale.

Actuellement, la RPDC concentre son investissement dans des houillères abondantes en gisements et aux conditions favorables à l'extraction et s'emploie à accroître la production houillère afin de satisfaire aux besoins toujours croissants en charbon de l'économie nationale.

Les houillères s'attachent à adopter des méthodes d'extraction rentables, à réaliser la mécanisation générale des travaux dans les galeries et la diversification des moyens de transport et à perfectionner le processus de triage de charbon afin d'alimenter les unités de consommation en houille de qualité.

La priorité est donnée à la prospection et au fonçage afin de s'assurer davantage de charbon à extraire, et de nouvelles houillères et galeries sont mises en exploitation sur une grande échelle.

33. Principaux bassins houillers

Comme principaux bassins houillers de la RPDC, on peut énumérer les bassins houillers au nord et au sud de la province du Hamgyong du Nord, ceux au sud et au nord de la province du Phyong-an du Sud, celui d'Anju et celui de Kowon-Munchon.

Dans le bassin houiller au nord de la province du Hamgyong du Nord, le plus grand de la houille grasse du pays, on en extrait chaque année des millions de tonnes.

Dans le bassin houiller au sud de la province du Hamgyong du Nord abritant un grand nombre de houillères de grande, petite et moyenne taille, on produit chaque année en grande quantité de la houille grasse.

L'anthracite du bassin au sud de la province du Phyong-an du Sud demeure en général en charbon fin, mais rarement en charbon gros. Pour sa très bonne qualité, il est beaucoup demandé dans l'industrie sidérurgique et l'industrie combustible et énergétique.

Le bassin houiller au nord de la province du Phyong-an du Sud, le plus grand du pays, compte un grand nombre de houillères de grande taille, dont celles de Sinchang, de la Jeunesse de Songnam, de Kaechon et de Joyang, et celles de moyenne ou petite taille, où on accroît chaque année la production.

Le bassin houiller d'Anju, celui de lignite, est un grand centre de production houillère. Il abonde en

gisements inépuisables et se situe dans une région économiquement importante.

Le bassin houiller Kowon-Munchon se trouve à l'est du pays. Pour sa proximité d'une zone industrielle importante, il contribue grandement tant au développement de l'industrie chimique et de l'industrie combustible et énergétique qu'à l'amélioration de la vie du peuple.

34. Industrie électrique

La RPDC se propose comme orientation fondamentale de développement de l'industrie électrique d'implanter de solides bases énergétiques, indépendantes et modernes, et de faire précéder absolument l'industrie électrique par les autres secteurs de l'économie nationale.

L'Etat concentre ses forces sur la résolution du problème de l'électricité.

L'industrie électrique procède à la réparation et au perfectionnement de procédés de production et d'installations défectueux dans les centrales et accélère leur refonte technique ; l'objectif est d'augmenter l'efficacité des génératrices, d'assurer leur plein rendement et de baisser peu à peu le prix de revient.

L'Etat prend des mesures visant à fournir en priorité à cette industrie l'équipement, les matériaux et les fonds dont elle a besoin.

En vue d'une consommation efficace de l'électricité, on forme un système de gestion intégrée de l'électricité dans le cadre de l'Etat et l'exploite à bon escient et organise de façon rationnelle la production au moyen de l'alimentation en électricité par rotation. On restructure et répare le réseau de transport et de distribution de l'électricité, réduit au maximum les pertes d'électricité en cours de route grâce à l'élévation du niveau de tension et du facteur de puissance et convertit progressivement le système de transport de l'électricité en un système de transport flexible en courant alternatif.

On construit un grand nombre de centres de production d'électricité qui reposent sur les abondantes ressources énergétiques du pays.

On s'emploie à inaugurer au plus vite les centrales en construction, à construire la grande centrale de Tanchon et, simultanément, une centrale nucléaire, ouvrant ainsi des perspectives dans la résolution du problème de l'électricité. Les provinces, villes et arrondissements construisent eux aussi de moyennes et petites centrales, veillant à leur utilité et à leur exploitation régulière.

35. Exploitation des énergies naturelles

La RPDC dispose de conditions favorables à l'exploitation des énergies solaire et éolienne. Surtout, de vastes polders au littoral occidental offrent de bonnes

perspectives pour produire de l'électricité à partir de l'énergie éolienne maritime ; c'est-à-dire, le décalage entre les pressions atmosphériques qu'on constate au sommet de la grande chaîne de montagnes du Paektu s'allongeant du nord au sud de la péninsule coréenne provoque en permanence un vent violent aux côtes occidentale et orientale.

La RPDC est aussi très riche en eau géothermique.

Elle accroît la production d'électricité éolienne, marémotrice, biologique et solaire et étend sans cesse la sphère d'utilisation des ressources énergétiques naturelles. De même, elle s'attache à doter les bâtiments existants comme les nouveaux d'un système de chauffage et de réfrigération basé sur les eaux géothermiques.

36. Industrie métallurgique

La RPDC considère l'industrie métallurgique comme maillon clé de la relance de l'économie nationale et subvient à ses propres besoins en matériaux métalliques nécessaires à l'édification économique.

Un changement remarquable a marqué l'adaptation de l'industrie métallurgique à la situation du pays. Plusieurs usines sidérurgiques et aciéries sont pourvues de centres de production du fer Juche. De nouvelles réalisations ont été enregistrées dans la mise au point et l'application dans la production de procédés de produc-

tion de fer reposant sur les combustibles intérieurs.

Dans le secteur de l'industrie métallurgique, on élève le niveau d'équipement technique des processus de sidérurgie, d'aciérage et de laminage et prend des mesures d'approvisionnement en matières premières, combustibles et énergie électrique pour augmenter la production de matériaux en fer et acier.

On accroît la capacité de production des mines de fer et aménage de solides centres de production d'électrodes, d'alliages de fer et de matériaux réfractaires pour renforcer davantage les assises matérielles et techniques de l'industrie métallurgique.

On améliore les indices techniques et économiques de la production des matériaux en fer et acier en recourant aux techniques avancées comme l'exige la tendance actuelle du développement de l'industrie métallurgique, et élargit la gamme d'alliages d'acier et de matériaux en acier normalisés.

37. Fer Juche

Il s'agit du fer produit par un procédé de production n'utilisant pas de coke.

La RPDC, où ce combustible manque, s'est investie depuis longtemps dans la mise au point d'une méthode de production de fer recourant à ses propres ressources et techniques.

Le complexe d'aciérage de Songjin a perfectionné un système de production du fer Juche en reliant directement le four rotatif et le four de fusion à oxygène, une véritable révolution dans l'industrie sidérurgique du pays.

Cette méthode de production de l'acier intégrant le processus de fonte et celui d'aciérage est originale, car elle permet de produire l'acier en maintenant bouillante la fonte jusqu'à son aciérage, innovant ainsi la production de l'acier.

38. Principaux centres métallurgiques

La RPDC compte, comme principaux centres métallurgiques, le complexe d'aciérage Chollima, le complexe sidérurgique Kim Chaek, le complexe sidérurgique de Hwanghae, le complexe d'aciérage de Songjin, la fonderie de Tanchon.

Ces derniers temps, ces entreprises sont agrandies et restructurées sur la base des technologies modernes, et leurs équipements se dotent de la technologie CNC.

Le complexe d'aciérage Chollima, par exemple, est pourvu successivement de plusieurs fours électriques à arc UHP et d'une base de production d'alliages d'acier à plusieurs éléments. L'achèvement de rénovation du four rotatif n° 3 de l'usine sidérurgique de Posan est suivi de l'installation d'une génératrice d'oxygène de 550 mètres

cubes.

Le complexe sidérurgique Kim Chaek a mis en place un nouveau système de production de tôles grâce à l'adoption d'un four à réchauffer par combustion d'air à haute température et d'un dispositif de compensation de la puissance réactive.

39. Industrie mécanique

La RPDC ne cesse de développer son industrie mécanique en en faisant le noyau de l'industrie lourde.

Elle se fixe comme orientation fondamentale de développement de l'industrie mécanique de faire de celle-ci une industrie mécanique indépendante et moderne, c'est-à-dire développée de façon diversifiée au point de fabriquer par elle-même des machines et équipements nécessaires à tous les secteurs de l'économie nationale, reposant sur les matières premières et les matériaux intérieurs et équipée de technologies avancées.

En RPDC, on pousse avec force la modernisation des équipements de l'industrie lourde tels que machines-outils, machines de précision, machines extractives et génératrices, des équipements de l'industrie légère tels que machines textiles et alimentaires, ainsi que des moyens de transport tels que automobiles et bateaux.

Dans ce secteur, parallèlement à son équipement en

nouvelles installations de pointe, on modernise les processus de production grâce à l'amélioration des performances des installations mécaniques existantes et à la formation de cellules de production flexibles, et règle le problème des appareils de mesure et des outils. Sur la base des récentes réalisations de la technique de construction mécanique, on conçoit et construit de nouveaux modèles d'installations mécaniques modernes d'ordre mondial, et met en place des processus de production en série.

40. Industrie de construction navale

Pour la RPDC, pays maritime, le développement de l'industrie de construction navale revêt une importance clé non seulement pour le développement de l'industrie des produits aquatiques, du transport maritime et du commerce extérieur, mais aussi pour la préparation des bases matérielles et techniques nécessaires aux grands travaux de transformation de la nature tels que la mise en valeur de salants et l'aménagement des cours d'eau.

Son industrie de construction navale se développe en une industrie indépendante et moderne, capable de construire autant qu'elle veut et en recourant à ses propres forces et techniques, à ses matières premières et matériaux, les bateaux de toutes sortes, grands ou petits, que demandent divers secteurs de l'économie nationale.

41. Industrie chimique

La RPDC se propose comme orientation fondamentale de développement de l'industrie chimique de faire de celle-ci une industrie pourvue d'une structure de production caractérisée par un développement harmonieux de toutes les branches des chimies inorganique et organique reposant sur les ressources de matières premières intérieures et équipée de technologies modernes.

Son industrie chimique se développe sur la base d'une combinaison étroite de la structure sectorielle, dont les chimies inorganique, organique, macromoléculaire et fine organique, et d'un équilibre rationnel. Elle se dote également de tous les secteurs de l'industrie chimique moderne. La RPDC tient compte des tendances mondiales de l'économie pour orienter le développement de son industrie chimique vers la résolution des problèmes posés par la production de matières premières, de combustibles et de vivres. Son industrie chimique tend également à la production de vinalon, d'engrais azotés, d'engrais biologiques actifs et d'engrais composés à haute dose.

Dans ce secteur, on révise et répare en temps opportun l'équipement et les systèmes de production, accroît les capacités de production et réalise la production domestique des catalyseurs pour normaliser la fabrication de l'engrais Juche et du vinalon Juche ainsi

que des produits chimiques de base. On accélère la restructuration technique de l'industrie chimique pour la rendre économe en électricité et non-polluante, et construit dans la perspective d'avenir de nouveaux centres de production chimique reposant sur les premières matières intérieures. Pendant la période de la stratégie quinquennale, on développe l'industrie chimique du C_1 dotée de la gazéification du charbon, met en place un processus de distillation sèche du charbon utilisant le lignite et parachève l'industrie du carbonate de soude ayant la glaubérite pour matière première initiale, pour réaliser ainsi à un haut point l'adaptation à la situation du pays de la production des produits chimiques, notamment le méthanol, le carburant synthétique et la résine synthétique.

42. Vinalon

Le vinalon, fibre synthétique issue d'alcool polyvinylique, est une fibre chimique mise au point par le savant coréen Ri Sung Gi (1905-1996) dans les années 1930.

Il suffit de carbure de calcium pour produire du vinalon. Or, la RPDC abonde en gisements de calcaire et d'anthracite, matières premières pour le carbure de calcium.

Le tissu de vinalon, fibre blanche et luisante, est dur

et doux, et il absorbe l'humidité mieux que les autres issus de fibres synthétiques. Il résiste d'ailleurs à l'acide et à l'alcali, et ne s'altère presque guère sous l'action des microbes, dont la moisissure.

Le complexe de vinalon 8-Février sort, outre la fibre de vinalon de qualité, des produits chimiques inorganiques, organiques, macromoléculaires et fines organiques. Il produit encore à partir d'un produit intermédiaire de vinalon plus de 400 sortes de produits chimiques, dont la soude caustique, le chlorure de vinyle, le vinylacétate, l'acide chlorhydrique, des catalyseurs. On y compte aussi des produits phytosanitaires comme herbicide et pesticide efficaces ainsi que des colorants.

43. Récentes réalisations dans l'industrie chimique

Ces derniers jours, dans l'industrie chimique coréenne, les innovations marquent sa rénovation du processus de production et son adaptation à la situation du pays promues sur la base de la science et de la technologie de pointe.

Le complexe de vinalon 8-Février a achevé son application du système CNC comme l'exige l'époque de l'industrie informatique, et est devenu un grand centre de l'industrie chimique doté à la fois des chimies inorganique, organique, macromoléculaire et fine organique.

Le complexe chimique de la Jeunesse de Namhung a

mis en place le processus de gazéification de l'anthracite d'envergure et équipé de technologie de pointe, et produit à flots des engrais azotés en recourant sur les ressources inépuisables du pays. Grâce à la mise au point et à l'application du système DCS, commande automatique de haut niveau dans l'industrie chimique, l'industrie d'engrais de la RPDC a atteint le niveau mondial, et se sont ouvertes des perspectives pour la réalisation du système de commande intégrée par ordinateur dans les grands centres de l'industrie chimique.

Le complexe d'engrais de Hungnam a achevé la première tranche des travaux de gazéification du lignite.

Les grandes usines chimiques normalisent peu à peu la production de produits chimiques intermédiaires et fondamentaux.

De nouveaux centres de production de tissu d'amiante et de la soude caustique ont été fondés. Sur le littoral est, ont été aménagées la saline Kwang-myongsong et celle de Wonsan, et des usines de sel fin, dans les provinces maritimes.

Les centres de production de pneus se dotent de technologie de pointe, parallèlement à la création de nouveaux.

On voit partout être construits des centres de production d'engrais organo minéraux et ceux d'engrais composés microbiologiques.

44. Industrie des matériaux de construction

Pour développer l'industrie des matériaux de construction, la RPDC maintient l'orientation fondamentale consistant à en faire une industrie indépendante et moderne et à régler la production des matériaux de construction sur les grands travaux de construction.

Dans ce secteur, on modernise l'aménagement de ses usines et entreprises, veille à ce que chacune d'elles se spécialise dans la production afin d'en faire sa tradition, diversifie les formes et la variété de ses produits et réalise leur production domestique en tirant profit des récentes réalisations techniques.

Les grandes entreprises de matériaux de construction comme le complexe de ciment de Sangwon et le complexe de ciment de Sunchon fournissent en quantité suffisante le ciment nécessaire aux chantiers de construction du pays. Les centres de matériaux de construction métalliques, chimiques, ceux de résines synthétiques, de pierres de taille, les fabriques d'outils de construction, de mobilier et de préfabriqués ; les centres de production de matériaux de finition et les centres de production de matériaux céramiques sont sans cesse rénovés si bien qu'ils satisfont les besoins croissants en matériaux de construction.

Et la carrière de pierres de taille *Aeguk* reposant sur les ressources en pierres naturelles, l'usine de carreaux

Chollima, complexe de matériaux de construction modernisé, et la verrerie d'amitié de Tae-an, grande productrice d'articles de verre de toutes sortes, contribuent à décorer de façon magnifique et moderne les constructions comme l'exigent les impératifs du temps et le goût esthétique du peuple.

45. Industrie légère

La RPDC fait de l'industrie légère un secteur principal dans l'édification d'une puissance économique et l'amélioration de la vie du peuple pour consentir de gros efforts à son développement.

Edifier une industrie légère moderne et adaptée à la situation du pays, c'est sa ligne de conduite invariable de son développement.

A cet effet, elle adopte le développement parallèle de l'industrie centrale d'envergure et l'industrie locale de moyenne et petite envergure. Aussi les grandes usines modernes sont devenues l'ossature de l'industrie légère et leur rôle, rehaussé. Parallèlement, on s'occupe d'un développement généralisé de l'industrie locale de moyenne et petite envergure.

Dans ce secteur, on réorganise les usines en unités modèles de l'ère de l'économie du savoir, réalise la production domestique des matières premières et matériaux et relance la production pour satisfaire les

besoins du peuple en articles de consommation.

Ce secteur s'investit dans le développement de nouveaux produits et l'amélioration de la qualité afin de produire des produits d'industrie légère plus nombreux, plus diversifiés et qui atteignent le niveau mondial.

46. Tâches majeures incombant actuellement à l'industrie légère

Les tâches majeures actuelles de l'industrie légère sont de faire des usines des unités modèles dignes de l'ère de l'économie du savoir, de réaliser la production domestique des matières premières et matériaux et de relancer la production afin de satisfaire les besoins du peuple en articles de consommation. Elles sont aussi de s'investir dans le développement de nouveaux produits et l'amélioration de la qualité afin de produire des produits plus nombreux, plus diversifiés et qui atteignent le niveau mondial. Elles sont enfin d'amener les différentes régions à élaborer un plan opérationnel précis pour conduire la vie économique par leurs propres moyens et à développer l'économie locale de façon particulière.

47. Industrie textile

Vu sa superficie cultivable limitée et sa culture du coton peu productive, la RPDC a créé des centres de

production de fibres adaptés à la situation du pays. Elle a également construit en grand des usines textiles modernes et des fabriques textiles locales de petite et moyenne envergure, n'a cessé de les réparer et perfectionner, parfaisant ainsi la structure sectorielle de l'industrie textile de même que ses étapes et processus de production. Actuellement, la modernisation de l'industrie textile est poussée avec force en même temps que l'amélioration de la qualité des tissus. Récemment, un atelier de rayonne téteron est aménagé dans l'usine textile Kim Jong Suk de Pyongyang, et un atelier de filature pour tricot, dans l'usine textile de Sinuiju. L'usine de soierie de Nyongbyon a mis au point une méthode de production de tissu de ramie chatoyant et adopté la méthode de production de la soie *Yaksandan* recourant à de nouvelles matières premières, doublant ainsi sa production. Et les usines textiles de tout le pays ont appliqué dans la production la technique permettant de produire du tissu pour costumes à l'aide du métier à rapière souple.

48. Industrie de confection

La RPDC dispose des solides assises matérielles et techniques de l'industrie de confection avec des centaines d'usines mises en place à l'échelle nationale.

La spécialisation dans la confection a abouti à

l'apparition un peu partout dans le pays d'usines de confection pour enfants, pour femmes et pour hommes. Leur autonomie productive est assurée grâce à la réparation et au perfectionnement de leur équipement technique. L'étude sur les vêtements est approfondie en accord avec le goût de l'époque en évolution, d'une part, et, de l'autre, l'adoption et la généralisation de modèles design variés se font sous diverses formes et méthodes.

49. Industrie des chaussures

En RPDC est mise sur pied une industrie des chaussures indépendante reposant sur ses propres matières premières et techniques modernes. Cette industrie produit toutes variétés de chaussures conformes au mode de vie des Coréens et à leur vie laborieuse ainsi qu'aux conditions climatiques du pays, satisfaisant ainsi les besoins de la population en chaussures.

Ces derniers temps, l'usine de souliers de Wonsan a fait peau neuve pour devenir une usine modèle standard du pays. Elle a réalisé à un niveau élevé l'informatisation de sa gestion et la modernisation de son processus de production, au point d'accroître la production et d'améliorer la qualité des produits tout en économisant la main-d'œuvre et les matières premières et en baissant le prix de revient.

Elle a approfondi les travaux de recherche visant à

diversifier la gamme, les formes et les couleurs des souliers pour en inventer de divers modèles qui tiennent compte de l'âge, du sexe et de la saison et les appliquer à la production. Ses produits, dont souliers doublés de fourrure pour enfants, chaussures d'été pour femmes et souliers pour étudiants, sont très prisés par le consommateur pour la qualité, le poids léger et le goût moderne.

50. Industrie alimentaire

La RPDC développe son industrie alimentaire en une industrie adaptée à la situation du pays reposant sur les ressources en matières premières intérieures et tenant compte de l'alimentation de la population.

Elle consolide les assises de l'industrie alimentaire en développant simultanément l'industrie de transformation alimentaire de grande envergure et celle de petite et moyenne envergure. Elle veille à aménager des bases de matières premières pour que la production alimentaire recoure aux abondantes ressources de matières premières intérieures, à produire davantage de produits alimentaires variés, dont aliments de grande consommation et denrées non céréalières, et à en améliorer la qualité. Suivant le principe de l'équilibre entre la production et la consommation, chaque arrondissement aménage mieux des usines utiles à l'amélioration de l'alimentation de sa

population et munit leur processus de production d'installations modernes.

L'usine de transformation de la farine de blé de Pyongyang a notamment rénové les locaux productifs de ses plusieurs ateliers et réalisé l'application du système CNC et la stérilisation dans les processus de production. L'usine de transformation de céréales de Pyongyang a, de son côté, doté d'installations modernes tous ses processus de production depuis l'introduction des matières premières jusqu'à l'emballage des produits finis. En outre, des bases de production alimentaire et des complexes de spécialités, tels que l'usine alimentaire de Sonhung, le complexe alimentaire de Susongchon et la station de traitement de l'eau minérale de Kangso, sont mises en place un peu partout dans le pays. Enfin, dans l'usine alimentaire de Changsong, unité d'industrie locale, a été aménagé un processus de production muni d'un dispositif moderne d'extraction surcritique.

51. Industrie d'articles d'usage courant

La RPDC s'assigne pour tâche importante de développer l'industrie d'articles d'usage courant afin de produire des quantités de divers articles d'usage courant de qualité bien commodes à l'emploi.

Ainsi, elle développe l'industrie d'articles d'usage courant en s'investissant à la fois dans l'industrie centrale

de grande envergure et l'industrie locale de petite et moyenne envergure, élargit la gamme des articles d'usage courant et améliore la qualité des produits pour contribuer effectivement à la vie de la population.

52. Industrie locale

Depuis longtemps, la RPDC développe à la fois l'industrie locale et l'industrie centrale, principe qu'elle a défini comme important dans l'édification économique du socialisme.

L'arrondissement de Changsong de la province du Phyong-an du Nord est devenu une contrée modèle de développement de l'industrie locale. Tout comme dans l'arrondissement en question, ont été fondées partout des usines d'industrie locale exploitant au maximum les ressources montagneuses ou maritimes selon les endroits où elles se trouvent, et la production d'appoint aussi a connu un développement.

Le développement de l'industrie locale a abouti à la réduction du décalage entre les villes et les campagnes ainsi qu'à un progrès harmonieux de l'ensemble des régions du pays.

53. Industrie électronique

L'industrie électronique de la RPDC s'est développée en une industrie pourvue de tous les secteurs, notamment

des matériaux, composants, appareils électroniques. Elle dispose de solides bases d'élaboration de plans et de fabrication de micro puces de pointe.

Dans ce secteur, on s'emploie à renforcer et parachever les centres d'industrie électronique existants, à fabriquer des appareils et dispositifs électroniques modernes, à améliorer leur qualité et à développer des appareils à de nouvelles caractéristiques et fonctions. Surtout, on s'attache à fabriquer des matériaux de base nécessaires à la production des puces électroniques comme métaux ultra purs, alliages de précision et réactifs ultra purs, en recourant aux riches ressources du pays et à ses propres techniques, et à adopter la technique de traitement des matériaux avancée. En outre, divers appareils de ménage électroniques modernes sont fournis au peuple pour lui assurer de bonnes conditions de vie culturelle et récréative.

54. Agriculture

L'agriculture de la RPDC, ayant comblé son retard séculaire, est devenue aujourd'hui une constituante essentielle de l'économie nationale avec l'industrie.

Ces derniers temps, de nombreuses réalisations ont marqué la production agricole et le développement de la science et de la technique agricoles. La répartition des plantes et de leurs variétés se fait judicieusement selon le

principe de la culture appropriée au sol et à la saison, et leurs épandage d'engrais et entretien se conforment aux exigences scientifiques et techniques comme l'exige la méthode agricole Juche. On produit en grande quantité des semences à haut rendement. Le remembrement des terres d'envergure et l'irrigation de l'économie rurale sont en voie d'être parachevés à un haut niveau. On généralise la culture de la pomme de terre, la double culture annuelle et la culture du soja. On favorise l'agriculture biologique et met en place un système de production en circuit. On industrialise, modernise et perfectionne de façon scientifique tous les travaux agricoles sur la base des récentes réalisations scientifiques et techniques.

L'Etat ne cesse de s'employer à développer l'agriculture et accroît son investissement au secteur rural.

55. Nouveau système de direction de l'agriculture

Le Président Kim Il Sung a mis sur pied au début de 1962 le comité d'arrondissement pour la direction des fermes coopératives et le comité de province pour la direction de l'économie rurale. Ainsi, un cohérent système de direction étatique de l'agriculture a vu le jour en RPDC depuis la capitale jusqu'à la base.

Ce nouveau système de direction agricole axé sur le

comité d'arrondissement pour la direction des fermes permet la direction industrielle sur l'économie rurale socialiste.

Le comité d'arrondissement pour la direction des fermes coopératives organise et dirige sur place l'ensemble des activités de gestion de celles-ci en contrôlant de façon unifiée les agrotechniciens et les entreprises d'Etat desservant directement l'économie rurale sur les plans productif et technique, entre autres station de machines agricoles, usine d'instruments aratoires, station de gestion des ouvrages d'irrigation. De même, il cumule deux fonctions : diriger les fermes coopératives et réaliser l'assistance matérielle et technique de l'Etat à l'économie coopérative.

56. Système d'autogestion de la sous-équipe

Le système d'autogestion de la sous-équipe a été instauré en mai 1965 par le Président Kim Il Sung lors de sa direction sur place de la ferme coopérative de Phochon dans l'arrondissement de Hoeyang, province du Kangwon.

Dans ce système, on répartit la main-d'œuvre et les moyens de production à la sous-équipe, unité terminale d'organisation de la production et de la main-d'œuvre de la ferme coopérative et cellule de la vie collective, et lui assigne un plan. On évalue ensuite les journées de

travail suivant l'accomplissement du dernier plan et distribue la part correspondante. C'est une excellente forme de production et de gestion qui amène les paysans coopérateurs à s'attacher à leur exploitation commune et à participer à la production et à la gestion de leur sous-équipe avec un sens aigu des responsabilités.

Aujourd'hui, le système de responsabilité des champs mis en vigueur dans le cadre de celui d'autogestion de la sous-équipe produit son effet dans la production agricole en rendant les travailleurs agricoles conscients d'être les maîtres de la terre et de la production.

57. Méthode agricole Juche

C'est une méthode agricole mise au point par le Président Kim Il Sung lui-même, méthode scientifique exigeant de travailler la terre conformément aux conditions climatiques et pédologiques et aux caractéristiques biologiques des plantes agricoles, méthode de culture intensive permettant une production intensive grâce aux dernières réalisations de la science et de la technique.

Cette méthode agricole requiert essentiellement qu'on répartisse les plantes et leurs variétés selon le principe de la culture appropriée au sol et au climat et en accord avec les caractéristiques naturelles du terrain

donné, procède de façon scientifique et technique à leurs épandage d'engrais et entretien, plante le nombre de semis requis par unité de superficie et par pied et tire un parti maximal des moyens de production agricoles tels que sol, eau, machine agricole et engrais afin d'obtenir ainsi une récolte abondante et stable.

58. Innovation dans la sélection des espèces

Le secteur agricole de la RPDC consent de gros efforts à produire de bonnes variétés convenant aux conditions climatiques et pédologiques. Il s'investit dans la découverte de diverses variétés à haut rendement qui demandent peu d'engrais, ou qui résistent au froid et fructifient en peu de temps ou résistent aux calamités naturelles telles que sécheresse, tempête, froid, maladies et insectes. En même temps, il ne néglige pas l'importation de variétés à haut rendement.

L'innovation dans la sélection des espèces se déroule non seulement dans l'agriculture mais aussi dans toutes les autres branches de l'économie rurale comme l'élevage, l'arboriculture fruitière et la sériciculture.

En RPDC sont aménagées de solides bases de production de semences, et un cohérent système en la matière, instauré à l'échelle nationale, pour approvisionner les fermes coopératives en semences à haut rendement, dont semences hybrides de la première génération.

59. Science et technique agricoles

La RPDC se fixe comme tâches importantes pour le développement de la science et de la technique agricoles de réaliser la mécanisation générale de l'économie rurale, de résoudre au mieux par le secteur de l'agronomie les problèmes scientifiques et techniques posés par le développement de l'agriculture et d'élever sensiblement le niveau scientifique et technique des travailleurs agricoles.

La science et la technique ayant été fortement développées, la mécanisation de l'agriculture et l'introduction des procédés chimiques ont connu une promotion dynamique, de nombreux problèmes scientifiques et techniques relatifs à la production agricole ont été résolus grâce à l'adoption des réalisations scientifiques et techniques et le niveau scientifique et technique des travailleurs agricoles, beaucoup élevé. Des tracteurs modernes et autres machines agricoles de haute performance ont été fournis à toutes les fermes coopératives du pays, et de nombreuses nouvelles techniques et méthodes agricoles avancées, adoptées. De nombreuses unités dont la ferme coopérative de Migok de la ville de Sariwon, celle de Sinam de l'arrondissement de Ryongchon, celle de Samjigang de l'arrondissement de Jaeryong et celle de Tongbong de l'arrondissement de Hamju, sont devenues unités modèles de culture scientifique, et leur exemple,

généralisé dans tout le pays.

60. Remembrement des terres

Le remembrement des terres en RPDC est une grande tâche de transformation de la nature et une entreprise patriotique monumentale visant à étendre la superficie des terres cultivées et à accroître la production céréalière, à réaliser la mécanisation générale de l'économie rurale et à délivrer les paysans des travaux pénibles, à faire disparaître à jamais les séquelles de la propriété foncière féodale et à reléguer à la postérité les terres renouvelées dignes de la Corée socialiste.

Pour cette grandiose œuvre, le Dirigeant Kim Jong Il a décidé de commencer par la province du Kangwon la plus retardataire et à des conditions de travail défavorables et de remembrer toutes les terres du pays à l'exemple de la province du Kangwon, et a mobilisé toute la population pour cette entreprise.

Grâce à sa direction, en quelques années, des centaines de milliers d'hectares de champs et rizières ont été remembrés en terres rectangulaires dignes de la Corée socialiste.

61. Système d'irrigation

La RPDC est couverte de nombreux systèmes d'irrigation de grande envergure, dont ceux de

Phyongnam, de Kiyang, d'Amnokgang, de Sohungho et de Singye.

Ces systèmes d'irrigation arrosent tous les rizières et champs du pays, depuis les régions de plaine jusqu'aux régions montagneuses. Ils sont reliés entre eux en formant un circuit fermé et répartis rationnellement en combinant le canal d'irrigation par pompage et celui sans pompage suivant les conditions géographiques

Un regard rétrospectif sur l'évolution des systèmes d'irrigation nous permet de remarquer qu'au début ont été établis des systèmes d'irrigation locaux, qui ont constitué un système de canaux d'irrigation circulaire en se reliant entre eux.

Et au début du nouveau siècle ont été successivement aménagés des canaux d'écoulement par gravité de grande envergure, dont celui Kaechon-lac Thaesong, celui Paekma-Cholsan et celui de la plaine Miru, portant ainsi à un niveau élevé le système d'irrigation de la RPDC.

62. Canaux d'irrigation sans pompage

Le canal d'irrigation sans pompage mis au point par la RPDC en se basant sur la nature de l'eau qui coule du haut en bas a inauguré une nouvelle histoire dans son irrigation.

Comme ses canaux d'irrigation de ce genre, on peut

citer celui Kaechon-lac Thaesong, celui Paekma-Cholsan et celui de la plaine Miru.

Le canal d'irrigation Kaechon-lac Thaesong achevé en 2002 qui coule le long d'une distance de 150 km, bien que la différence de niveau ne soit que de 23 m, arrose sans aucun pompage plus de cent mille hectares de rizières et champs des 15 villes et arrondissements dans la province du Phyong-an du Sud, Pyongyang et Nampho.

Les canaux d'irrigation sans pompage sillonnant tout le territoire du pays totalisent plus de plusieurs milliers de *ri* de longueur.

A présent, les travaux d'aménagement du canal d'irrigation de la province du Hwanghae du Sud et du canal d'irrigation sans pompage fleuve Chongchon-irrigation de Phyongnam battent leur plein. Ce projet d'aménagement une fois achevé, la construction de canaux d'irrigation sans pompage arrosant les régions occidentales qui jouent un rôle important dans la production céréalière du pays va être terminée pour essentiel. Les provinces, les villes et les arrondissements poussent activement eux aussi les travaux de mise en place de petits et moyens canaux d'irrigation de ce genre en tenant compte de leur situation.

63. Mise en valeur des salants

En RPDC dont environ 80 % du territoire sont montagneux et la superficie cultivée fait cruellement défaut, la mise en valeur des salants revêt une très importance pour combler cette pénurie.

La Corée socialiste a avancé déjà depuis les années 1980 l'objectif de mettre en valeur des centaines de milliers d'hectares de salants pour les convertir en terres fertiles, notamment dans la région littorale occidentale propice à cette transformation de la nature. Ainsi, la mise en valeur des salants de l'île Tasa, de Kwaksan (1re tranche) et de Sokhwa a été achevée.

En 2010, a vu le jour le polder de l'île Taegye, le plus vaste dans l'histoire, dont la superficie est comparable à celle d'un arrondissement.

A présent, les salants de Kwaksan (2e tranche), de l'île Ryongmae et de l'île Honggon sont en train d'être défrichés.

64. Polder de l'île Taegye

En juillet 2010, a été achevé l'aménagement du polder de l'île Taegye dont la superficie, la plus vaste du pays, est de 8 800 hectares.

Il en est résulté que plusieurs îles éparpillées dans la mer de l'Ouest de la Corée sont reliées entre elles par une digue longue de plus de dizaines de *ri* et que la ligne

côtière jadis tellement sinueuse est devenue rectiligne comme tracée avec la règle, modifiant ainsi la carte du pays. Dans le polder ont fait apparition une grande ferme socialiste, un centre de pisciculture de 100 hectares de superficie, des salines, un centre d'élevage de canards, grand producteur de viande et d'œufs, un bassin de pisciculture où grouillent des poissons, dont carrelet, et un centre d'ostréiculture moderne, tout cela contribuant à l'amélioration de la vie du peuple.

65. Agriculture biologique

Une société de développement de l'agriculture biologique a vu le jour et la Loi sur les industries biologiques de la RPDC a été adoptée.

Ont été aménagé des centaines d'usines d'engrais microbiologiques composés, dont celle de Pyongyang utilisant comme matières premières la boue de la rivière Pothong et plusieurs autres, y compris celle aménagée dans l'arrondissement de Sukchon de la province du Phyong-an du Sud. Plusieurs fermes coopératives ont été choisies comme des unités d'activité modèles dans la perspective de l'adoption du système de production bio et des techniques avancées, et créés un peu partout des centres d'élevage modernes, mettant ainsi en place un système de production en circuit de l'agriculture et de l'élevage. L'application de la méthode de riziculture à

escargot et des produits phytosanitaires biologiques à la production de semences des plantes agricoles et aux travaux d'épandage et d'entretien permet de prévenir les dégâts dus aux maladies et insectes et d'accroître la production tout en économisant beaucoup de main-d'œuvre.

En outre, la coopération et les échanges avec les organisations internationales relatives à l'agriculture biologique sont renforcés. La RPDC a adhéré en 2005 à la Fédération internationale du mouvement pour l'agriculture biologique (IFOAM) et réalise le projet « Pont pour la diffusion des connaissances sur l'agriculture biologique en RPDC–l'accroissement de la capacité de développement de l'agriculture biologique en RPDC ».

66. Industrie agricole

La RPDC marque un tournant dans le développement de l'industrie agricole en appliquant parfaitement une méthode agricole Juche.

En particulier, elle a inauguré une innovation dans la sélection des espèces et favorise principalement la double culture annuelle « des céréales plus des céréales », imprime un tournant dans la culture de la pomme de terre et généralise la culture du soja.

67. Culture légumière

La RPDC consacre de gros efforts à l'accroissement de la production de légumes de sorte que la population soit approvisionnée en suffisamment de légumes frais pendant toute l'année.

Aux environs des villes et cités ouvrières ont été organisées des fermes coopératives et équipes de travail spécialisées dans la culture légumière en tant que de solides bases de production des légumes.

On veille à judicieusement choisir les champs maraîchers selon le principe de la culture appropriée au sol et à la saison, à cultiver de nombreuses variétés à haut rendement permettant de satisfaire les besoins en légumes selon la saison et à généraliser le système d'irrigation et les méthodes de culture par étapes ou de plusieurs pieds.

En particulier, pour surmonter les limites saisonnières de la production légumière, on s'attache, d'une part, à échelonner la culture légumière, et, de l'autre, à généraliser la culture en pépinière et en serre dans les serres légumières construites ça et là.

En effet, de nombreuses serres légumières aménagées un peu partout dans le pays, dont celle en feuille de vinyle voûtée, celle aux murs en terre et au plafond en feuille de vinyle et celle à la chaleur solaire pourvue du système de production en circuit permettent de réaliser à

un niveau élevé une culture légumière en serre scientifique et intensive.

68. Production de champignons

Alimenter la population en suffisamment de champignons nutritifs et délicieux grâce à l'industrialisation et au perfectionnement scientifique de leur production constitue la politique importante du gouvernement de la RPDC.

Ainsi, l'Institut central des champignons relevant de l'Académie nationale des sciences a vu le jour avec la mission d'approfondir les recherches scientifiques sur la culture des champignons et de généraliser à l'échelle nationale la spore souche et la technique de sa culture. Dans chaque province ont été nouvellement aménagés des centres de culture de champignons modernes, dont celui de Pyongyang. Dans des foyers aussi, on en cultive pour sa propre consommation.

69. Production de plantes industrielles

La RPDC développe la production de plantes industrielles tout en privilégiant la production céréalière.

Elle cultive en grande quantité et de façon intensive des plantes industrielles selon le principe de la culture appropriée au sol pour alimenter par la production domestique l'industrie légère en suffisamment des

diverses matières premières nécessaires à son développement. Elle veille à accroître la production de plantes industrielles, dont plantes médicinales et aromatiques, tout en mettant l'accent sur la culture de plantes fibreuses et oléagineuses.

Elle effectue une enquête détaillée sur les besoins en plantes industrielles et des terrains appropriés à leur culture, définit la quantité de la production par région et organise des équipes et sous-équipes afin de spécialiser leur production et de la rendre intensive. Quant aux plantes oléagineuses comme sésame sauvage, sésame, tournesol et colza, on les plante sur des terres incultes ou sur une certaine partie de superficie cultivée et soigne leur entretien pour accroître la production à l'hectare.

70. Elevage

Dans le secteur d'élevage, on résout le problème des reproducteurs et de la nourriture des animaux d'élevage, observe les normes scientifiques d'élevage et prend de strictes mesures vétérinaires et anti-épizootiques pour augmenter la production. L'élevage d'herbivores est entrepris dans le cadre d'un mouvement de masse, l'élevage en commun dans les fermes coopératives et l'élevage individuel dans les foyers ruraux, développés, et l'élevage, encouragé à travers tout le pays.

Des unités d'élevage modèles tels que le centre

d'élevage de chèvres de la Jeunesse de la ville de Hamhung, la ferme coopérative d'élevage Unjong de la province du Hwanghae du Nord, le centre d'élevage de Kyenam de la province du Hwanghae du Sud ont été aménagés, et leurs succès et expériences, généralisés dans tout le pays. Les centres d'élevage modernes, dont celui de poules de Kanggye, accroissent leur production.

Des méthodes d'élevage avancées ont été adoptées, de nombreuses questions scientifiques et techniques, réglées, le travail vétérinaire et anti-épizootique, renforcé et la culture de plantes fourragères nutritives et productives, encouragée, réunissant ainsi des conditions favorables à un élevage massif.

De même, l'élevage d'autruches est inauguré.

Dans le secteur de Sepho, on aménage des bases d'élevage de grande envergure.

71. Arboriculture fruitière

La RPDC a mis sur pied un organisme appelé à diriger et contrôler exclusivement le secteur de l'arboriculture fruitière et accroît l'investissement dans ce domaine, spécialisant ainsi la production fruitière et la rendant intensive.

On accroît la production fruitière grâce à un aménagement massif de grands, moyens et petits vergers et à une plantation judicieuse de bonnes variétés d'arbre

fruitier, dont pommiers de petite taille. Et le stockage et la transformation de fruits ayant été modernisés, on en est venu à approvisionner la population en suffisamment de fruits et de produits fruitiers délicieux et nutritifs.

La mise en place à Pyongyang du complexe de culture fruitière de Taedonggang est suivie de l'aménagement dans plusieurs régions, dont les arrondissements de Kwa-il et de Pukchong, de bases matérielles et techniques productrices de dizaines de tonnes de fruits à l'hectare.

En outre, le secteur de Kosan de la province du Kangwon est en voie de devenir un complexe de culture fruitière moderne.

72. Sériciculture

En RPDC, on a aménagé de nombreux champs de mûriers dans des contrées favorables à la sériciculture, doté ces régions d'installations séricicoles modernes et mis au point de nouvelles variétés de mûriers et de vers à soie, s'assurant ainsi des bases permettant de spécialiser, moderniser et intensifier la production de cocons de ver à soie.

Bien des fermes, dont la ferme séricicole de Manpho de la province du Jagang, la ferme coopérative d'Osan de la ville de Jongju de la province du Phyong-an du Nord et la ferme coopérative de Sahyon de l'arrondis-

sement de Kumya de la province du Hamgyong du Sud, accroissent la production de cocons de ver à soie à l'hectare.

73. Industrie des produits aquatiques

En RPDC, pays maritime, on s'est fixé pour orientation de développement de l'industrie des produits aquatiques de la développer sur tous les points et de réaliser son adaptation à la situation du pays, sa modernisation et son perfectionnement scientifique, pour en faire une industrie intégrale moderne. Ainsi, la pêche, l'aquaculture en mer côtière et la pisciculture se développent à la fois, la production et le traitement de produits aquatiques sont étroitement liés avec un équilibre harmonieux, et la structure productive est perfectionnée davantage. En outre, la pêche et le traitement de poissons, l'aquaculture en mer côtière et la pisciculture ont été modernisés et scientifiquement perfectionnés à un niveau élevé grâce au soutien apporté par les fabriques d'engins de pêche, les chantiers de réparation navale, les usines mécaniques et les centres de la recherche scientifique relevant de l'industrie des produits aquatiques, tout cela doté de solides assises matérielles et techniques.

Les forces productives de l'industrie des produits aquatiques ayant été réparties selon les principes

d’assurer correctement l’équilibre entre régions, de rationaliser l’exploitation des pêcheries des mers de l’Est et de l’Ouest de la Corée et de développer en même temps la pêche et le traitement de poissons, un solide gage a été préparé pour développer dans son ensemble l’industrie des produits aquatiques.

En RPDC, on s’emploie actuellement à moderniser les bateaux et engins de pêche, à adopter de fiables systèmes de prévision météorologique, de commandement des opérations de pêche en mer, de transformation des prises, de maintenance de l’équipement et de l’électricité et de réparation des bateaux, systèmes reposant sur la science et la technique de pointe. On entreprend activement des opérations de pêche tout au long de l’année pour obtenir des prises abondantes.

74. Pêche

En RPDC, on développe à la fois la pêche en haute mer, la pêche en mer côtière, les grande, petite et moyenne pêches, et exploite au maximum les pêcheries. On augmente les jours de pêche pour pêcher en mer tout au long de l’année.

Une entreprise spécialisée dans la pêche en haute mer, notamment dans la pêcherie du nord-ouest du Pacifique, est mise en place, et des flottilles de pêche axées sur le navire-usine, formées.

Quant à la pêche en mer côtière, ce sont un bon nombre d'entreprises et coopératives de pêche, de fermes coopératives, organismes et unités d'activité au littoral qui s'en occupent.

Les entreprises étatiques de petite pêche, les coopératives de pêche et les équipes de pêche des fermes coopératives effectuent la petite pêche en mer côtière avec de petits bateaux et engins de pêche élémentaires.

75. Aquaculture en mer côtière

La RPDC, riche en mers côtières peu profondes, baies et marais salants, réunit des conditions géographiques favorables à la culture aquicole en mer côtière. On y compte également de nombreuses espèces aquacoles, et notamment laminaire, algue marine, varech comestible, huître, moule et holothurie.

L'aquaculture en mer côtière occupe une part importante dans la production de produits aquatiques du pays.

De nombreux centres d'aquaculture en mer côtière sont aménagés le long des côtes orientale et occidentale du pays. Chaque année, on y pratique essentiellement l'élevage mixte de macres et de coquillages en recourant à des méthodes scientifiques et en augmentant le taux d'utilisation des bassins aquicoles.

Selon le *livre blanc sur l'aquaculture mondiale*

publiée en 2009 par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la RPDC est classée parmi les Six pays d'aquaculture de macres du monde.

Dans l'élevage aquatique, on détermine des espèces aquicoles conformes aux particularités des mers côtières et les cultive de façon artificielle depuis l'incubation artificielle jusqu'à la culture, accroissant ainsi une production par unité de bassin aquicole.

La RPDC persévère dans son effort pour étendre la superficie aquicole en mer côtière et pour réaliser le perfectionnement scientifique de l'aquaculture et rendre intensive sa production.

76. Pisciculture

La RPDC, qui abonde en cours d'eau, lacs naturels ou artificiels, petits et grands, s'investit dans la pisciculture à la faveur de ses conditions favorables.

Dans les centres de pisciculture, dont le centre d'élevage de silures, aménagés partout dans le pays, on s'emploie à élever des poissons en recourant à une méthode industrielle et grâce à la réalisation du perfectionnement scientifique de la pisciculture et à sa production intensive. Y est mis en place un système de production d'espèces de poisson pleines de vitalité consommant peu de nourriture et grandissant vite et d'approvisionnement en ces petits poissons des bassins

piscicoles. On développe la pisciculture dans une perspective d'avenir au moyen de l'association de l'élevage recourant à la nourriture d'engraissement rapide et de celui reposant sur la nourriture naturelle et grâce à une solution parfaite du problème de la nourriture.

Dans la pisciculture, on adopte des méthodes économes en main-d'œuvre et en eau, et généralise la pisciculture en mer et celle en cages.

Le centre d'élevage de silures de Pyongyang, le centre d'élevage d'anguilles de Taedonggang, le bassin piscicole de Ryongjong, celui de Kujang et l'entreprise piscicole de Pom-an sont les principales bases piscicoles de la RPDC.

On a établi en mer côtière occidentale un système d'élevage d'esturgeons d'envergure et au secteur côtier oriental du pays un complexe de recherche sur l'aquaculture et un établissement piscicole s'occupant à la fois de l'étude sur les poissons recherchés, dont le saumon atlantique, de leur élevage et de leur transformation.

77. Transformation de produits aquatiques

La RPDC dispose des solides assises de l'industrie de transformation des produits aquatiques.

Un système de congélation des poissons est instauré

depuis les lieux de production jusqu'à ceux de consommation, et la transformation des poissons se fait à l'aide de machines modernes et en recourant à des méthodes avancées. Un bon nombre d'usines de transformation des produits aquatiques assurent leur production à un niveau élevé. Y ont été créés des établissements de recherche sur le traitement des poissons dotés d'équipements modernes.

Récemment, des centres de transformation modernes, dont l'usine alimentaire de Kalma et celle de transformation du varech comestible Taegyong de Pyongyang, ne cessent de voir le jour.

78. Transports

En RPDC, diverses formes de transport sont judicieusement associées et utilisées suivant le plan de l'économie nationale.

Elle développe à la fois les transports ferroviaire, routier et fluvial tout en privilégiant le premier et diversifie le système de transport en recourant aux trois moyens de transport : le pipeline, le tapis roulant et le téléphérique. Elle comble les besoins croissants de l'économie nationale en organisant de façon rationnelle les transports concentré, coordonné et en conteneur.

Le transport par avion est également mis en service à l'échelle nationale, desservant ainsi des régions plus nombreuses.

79. Transport ferroviaire

La RPDC définit les chemins de fer comme un secteur d'avant-garde de l'économie nationale et les artères du pays. Le transport ferroviaire, secteur principal des transports, en constitue l'ossature, et assume la majeure partie des besoins de l'économie nationale.

A la suite d'une promotion énergique de l'électrification des chemins de fer, le système de transport unifié par les locomotives électriques est réalisé pour essentiel. Des centres de production et de réparation de locomotives et de wagons sont aménagés. On augmente la production de locomotives électriques à 8 essieux, et fabrique des wagons de marchandises de cent tonnes. Les gares de manutention sont équipées d'installations modernes, augmentant ainsi le pourcentage des transports concentré et en conteneur.

Le secteur du transport ferroviaire modernise les principales lignes existantes et accroît la capacité du trafic ferroviaire et la quantité des marchandises transportées pour ainsi assurer au mieux le transport des matériels et matières nécessaires à l'édification d'une puissance économique. De même, on pousse l'adaptation des rails au poids des charges et à la grande vitesse, et réalise la modernisation de l'ensemble des installations et équipement des chemins de fer, y compris les systèmes de la communication et de l'électricité, et

l'informatisation de leur gestion et de leur exploitation.

80. *Songun Pulgungi-1*, locomotive électrique

C'est une locomotive électrique à courant alternatif et à quatre essieux, munie de moteurs électriques asynchrones et destinée à la traction des wagons de voyageurs et de marchandises.

Dans cette locomotive, l'ordinateur contrôle en temps réel sa force de traction, sa force de freinage et sa vitesse conformément aux exigences de la science de traction. Elle est pourvue d'un bogie d'auto direction à deux essieux, d'un organe de transmission permettant d'assurer la stabilité lors de la circulation en virage, d'un compresseur à haute vitesse de bonne performance, d'électromoteurs comme divers convertisseurs et moteurs, de dispositifs et d'outils électriques, améliorés suivant les conditions des chemins de fer du pays.

Par comparaison à la locomotive électrique à 6 essieux d'antan, elle ne consomme que 60-70 % d'électricité, mais sa puissance est de 4 200 kW, et sa force de traction, de 1,5 fois plus puissante que l'ancienne.

81. Transport routier

En RPDC, on agrandit et modernise les véhicules automobiles et organise le transport routier de façon scientifique et rationnelle pour augmenter la capacité du

trafic routier. On y révise le réseau routier national pour assurer aux véhicules automobiles une circulation rapide.

Les centres de production d'automobiles dotés d'équipements techniques modernes en fabriquent divers modèles, et les usines de réparation et de production de pièces de rechange sont aménagées un peu partout dans le pays.

Le réseau routier national, et notamment l'autoroute, quadrille l'ensemble des régions du pays.

L'adoption du système de gestion intégrée des véhicules automobiles a abouti à l'amélioration de l'organisation du transport et à la multiplication du transport coordonné.

82. Transport aquatique

La RPDC compte un grand nombre de flottilles de cargos de commerce, de ports de commerce dotés d'équipement moderne, d'entreprises de transport maritime, d'usines de réparation navale et d'entreprises d'aménagement portuaire. Elle a en outre des entreprises d'entretien d'écluses, dont celle du barrage-écluse maritime de l'Ouest d'ordre mondial, et des services de signalisation des voies de navigation.

En RPDC, on développe aussi le transport fluvial à travers les cours d'eau, dont les fleuves Taedong, Amnok et Chongchon.

Les ports et quais modernes aménagés sur les côtes comme les bateaux de divers tonnages, dont le cargo, servent au transport maritime, assurant ainsi parfaitement le trafic de commerce extérieur. Sur la côte de la mer de l'Est de la Corée, il y a les ports de Chongjin, Hungnam, Wonsan, Rajin, Kim Chaek et Tanchon, et sur la côte de la mer de l'Ouest de la Corée, ceux de Nampho, Haeju, Songrim et Sinuiju.

83. Barrage-écluse maritime de l'Ouest

Inauguré en juin 1986, le barrage-écluse maritime de l'Ouest, construit en endiguant une langue de mer large de 8 km dans l'embouchure du fleuve Taedong, est un ouvrage hydraulique d'ordre mondial.

L'érection de ce barrage-écluse a engendré dans le dernier estuaire un grand lac artificiel, qui permet de régler le problème de l'eau dans les polders, celui de l'eau pour l'irrigation des terres cultivées, de l'eau industrielle ou potable dans le bassin de l'aval du fleuve Taedong, de prévenir les dégâts de la sécheresse et des inondations et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour le développement de la circulation et des transports dans la région côtière occidentale.

Le barrage-écluse maritime de l'Ouest comprend trois sas, dont celui n° 1 destiné aux bateaux de 2 000 tonnages, celui n° 2, aux bateaux de 50 000 tonnages et

celui n° 3, aux bateaux de 20 000 tonnages. Son trafic annuel est de 45 millions de tonnes. Sur le pont tournant surplombant les écluses sont aménagés la voie ferrée, la chaussée et les trottoirs.

84. Trois moyens de transport

Les trois moyens de transport : le pipeline, le tapis roulant et le téléphérique, formes de transport continu entre deux points fixes, ont une grande capacité de transport et un prix de revient bien bas. En outre, ces procédés de transport ont bien des avantages, par exemple, ils ne polluent pas l'air, ni ne produisent de bruit.

La RPDC a diversifié le transport et en a augmenté la capacité nationale dans son ensemble en généralisant les trois moyens de transport, entre autres le tapis roulant d'envergure de longue distance de la mine d'Unryul, ceux aménagés dans les complexes miniers de Komdok et de Musan, le pipeline d'envergure transportant le minerai concentré et liant le complexe minier de Musan et le complexe sidérurgique de Kim Chaek, et des téléphériques modernes dans les mines et houillères.

85. Postes et télécommunications

En RPDC, le réseau de postes et télécommunications est cohérent, dense et centralisé.

L'Etat investit beaucoup d'argent dans la modernisation des postes et télécommunications comme l'exige l'ère de l'industrie informatique. Résultat : le câblage du réseau de télécommunications par fibres optiques est réalisé grâce à la technologie de pointe, et sur cette base, un réseau téléinformatique de haute vitesse, un réseau national de télécommunications mobiles et un nouveau système de télécommunications par satellite sont mis en place.

Les télécommunications intérieures se font par le Bureau central de télématique, et les télécommunications internationales, par le Centre de télécommunications internationales.

Un centre de télécommunications et un office de service des réseaux d'Internet mis en place à Pyongyang et à Rason assurent les télécommunications avec n'importe quelle partie du monde.

Les bureaux TNT et DHL, office de service de la messagerie d'urgence internationale ont vu le jour à Pyongyang.

86. Orientation générale définie en matière d'entretien du territoire national

La RPDC s'est défini pour orientation générale en matière d'entretien du territoire national de changer complètement l'aspect du territoire national comme

l'exige l'édification d'une puissance socialiste.

Chaque année, pendant les mois printanier et automnal pour la mobilisation générale dans l'entretien du territoire national, on s'emploie, suivant le plan à long terme en la matière, à renouveler les rues et les quartiers et à réaménager les routes, les abords des chemins de fer et les cours d'eau de façon qu'ils cadrent au mieux avec le paysage environnant et contribuent à l'édification économique.

87. Reboisement

Pour la RPDC, dont près de 80 % du territoire sont montagneux, le reboisement et la protection des forêts revêtent une très grande importance non seulement pour l'accroissement des ressources naturelles du pays et l'embellissement du territoire national, mais aussi pour le développement de l'économie nationale.

On plante massivement à l'échelle nationale des arbres grandissant vite et d'une grande utilité à l'économie dans les forêts pour les rendre propices à la production de bois d'œuvre, au développement économique et au maintien des paysages, reboisant ainsi dans une perspective de l'avenir. Un système de protection et d'entretien des forêts est établi, et leur administration recourt à des méthodes scientifiques, accroissant ainsi sans cesse les ressources en bois et les exploitant sans

réserve. Dans les pépinières, dont la pépinière centrale, aménagées partout dans le pays, on pratique en priorité la production de semis de façon scientifique, industrielle et intensive. Chaque année, à l'occasion du 2 mars, jour de la journée du Reboisement, on participe à la plantation d'arbres dans le cadre d'un mouvement de masse.

Récemment, en RPDC, une campagne s'effectue pour convertir d'ici à dix ans l'ensemble des montagnes du pays en celles d'or et celles de trésor. Un état-major du reboisement est mis sur pied tant à la capitale que dans chaque province, chaque ville et chaque arrondissement, et un plan décennal, celui par étapes et celui échelonné sur les années, élaborés pour être exécutés.

88. Création d'espaces verts

En RPDC, sont aménagés à Pyongyang l'annexe de recherche sur le gazon de l'Académie nationale des sciences et des centres de ce genre dans plusieurs régions du pays pour produire de nouvelles variétés de gazon, pleines de vitalité, douces et vertes tout au long de l'année. Ces établissements de recherche s'occupent de perfectionner des méthodes de leur épandage et de leur entretien afin de les généraliser à l'échelle nationale.

Dans les provinces, villes et arrondissements, on

sème du gazon et soigne sa culture dans le cadre d'un mouvement de masse.

89. Agrosylviculture

En RPDC, l'agrosylviculture est une méthode d'exploitation synthétique et rationnelle des montagnes qui contribue au développement économique et à l'amélioration de la vie du peuple.

Cette exploitation expérimentée et mise au point dans l'arrondissement de Suan de la province du Hawanghae du Nord est mise en application .dans plusieurs villes et arrondissements. Un projet stratégique national a été élaboré pour la faire adopter et généraliser dans le cadre de tout le pays. Suivant ce plan, on devra obtenir, d'ici à 2023, 400 000 hectares de la superficie destinée à la production céréalière par l'agrosylviculture, contribuant ainsi à la résolution du problème des vivres.

Il est prévu en outre de développer et d'adopter dans le secteur de Sepho, région exclusivement destinée à l'élevage, une exploitation de sylvico-élevage consistant en un entretien durable de diverses formes de pâturages comme prairie cultivée, prairie naturelle et forêt de fourrage. De même, on aménagera partout dans le pays des centres d'exploitation et de production agro-sylvicole tels que des forêts pour la production de matières premières nécessaires à l'industrie locale, de

matières premières de papier, de bois de chauffage, de plantes médicinales et de champignons, favorisant ainsi la reforestation et le boisement urbain dans leur ensemble.

90. Récentes réalisations dans l'entretien du territoire national

Ces dernières années, en RPDC, grâce à la réparation des routes et à la construction de nouvelles, le réseau des communications du pays s'est perfectionné pour contribuer grandement au développement économique.

Les sites pittoresques sont mieux aménagés en lieux de la vie culturelle et récréative au profit du peuple.

La mise en valeur des salants est poussée avec force, permettant d'obtenir beaucoup de terres cultivables et modifiant la carte du pays.

Y ont été construites un grand nombre de grandes, moyennes et petites centrales électriques.

Toutes les régions et les contrées, la ville de Pyongyang en particulier, sont en voie d'aménagement en paradis socialistes.

91. Commerce

Le commerce en RPDC, commerce socialiste, consiste au fond à approvisionner la population.

On s'attache à mettre en évidence la valeur du

commerce suivant le principe de rehausser ses fonctions d'approvisionnement comme l'exige le commerce socialiste qui sert le peuple en satisfaisant ses besoins matériels et culturels.

Le commerce coréen peut être divisé, suivant les formes de propriété, en commerce étatique et en commerce des coopératives, et suivant la mission économique des marchandises et la forme d'organisation de leur circulation, en commerce d'articles de consommation, en alimentation publique et en achat.

Le commerce étatique associe de façon planifiée la production et la consommation, et joue un rôle important dans l'accroissement de la production et l'amélioration de la vie matérielle et culturelle des travailleurs. Il réalise également des liens économiques entre les villes et les campagnes, entre l'industrie et l'agriculture, contribuant au développement rapide de l'industrie et de l'agriculture et au raffermissement de l'alliance de la classe ouvrière et de la paysannerie.

Le commerce des coopératives comprend les ventes directes des coopératives de production, des coopératives de produits aquatiques et une partie des coopératives agricoles.

Le commerce des articles de consommation appelé à assumer l'approvisionnement des travailleurs en ceux-ci représente le composant le plus important dans la

division intérieure du commerce socialiste.

92. Alimentation publique

En RPDC, on répartit les installations d'alimentation publique comme restaurants et stands de boissons rafraîchissantes en tenant compte de la disposition des quartiers résidentiels, élargit la gamme des mets et améliore leur qualité à mesure que les besoins de la population en alimentation publique grandissent parallèlement à l'élévation de sa vie matérielle et culturelle.

En outre, on modernise les installations de cuisine, afin d'assurer parfaitement les exigences hygiéniques et culturelles des aliments, et amène les serviteurs à rehausser leur sens des responsabilités et leur rôle.

Ces derniers temps, à Pyongyang, le restaurant Ryugyong, celui Haemaji et autres ont vu le jour en faisant parade de leur beauté architecturale, tandis que ceux Okryu et Chongryu ont été réaménagés. Dans le restaurant Okryu pourvu d'aquariums, les clients peuvent goûter des poissons, dont esturgeon et cistude en les contemplant.

93. Management de la qualité

En RPDC, on a accru les attributions de l'organisme national pour le management de la qualité appelé à

diriger et contrôler de façon unifiée les affaires des secteurs essentiels du management de la qualité comme la standardisation, l'élaboration des dessins industriels, la mesure et la certification de la qualité, adopté et publié les lois sur le management de la qualité, sur la standardisation, sur la mesure et sur l'autorisation de la production pour asseoir le travail d'amélioration de la qualité des produits sur de solides assises juridiques.

On a mis sur pied l'organisme national de standardisation pour garantir le caractère scientifique de la transmission des unités des poids et grandeurs et s'efforce de porter au niveau mondial la qualité de tous les produits en étroite liaison avec l'Organisation internationale de standardisation.

On fait de février et juillet de chaque année les mois de l'amélioration de la qualité des produits pour s'y impliquer avec ardeur.

94. Certification de la qualité des produits

La RPDC a adopté en 1994 les règlements de la certification de la qualité, et les a amendés plusieurs fois.

Elle a mis sur pied une association nationale d'authentification de la qualité (NAA) relevant du Comité national pour le management de la qualité afin de diriger et contrôler de façon unifiée le travail national d'authentification et de certification de la qualité et établi

une base juridique et un système d'appareil étatique cohérents en la matière.

L'Association nationale d'authentification de la qualité a inscrit comme organisme de certification sectoriel les cinq organismes de certification suivants : le Centre de certification de la qualité de Corée, le Centre de certification de l'environnement, le Centre national de certification des affaires maritimes, l'Agence de certification de Pyongyang et le Bureau national de la nanotechnologie, et se conforme aux standards nationaux et aux critères internationaux pour accomplir ses tâches de certification : la certification du système de contrôle de la qualité (ISO 9001), celle du système de l'entretien de l'environnement (ISO 14001), celle du personnel (ISO 17024), celle du système de gestion de la sécurité alimentaire (ISO 22000), celle des produits pharmaceutiques (GMP) et celle des produits agricoles (GAP).

Elle a également inscrit l'Académie nationale des sciences, l'université de technologie Kim Chaek, l'Institut de protection de l'environnement ainsi que des établissements de recherche scientifique, des usines et des entreprises comme laboratoires d'authentification de l'Etat conformes à l'ISO 17025, et y procède à l'appréciation des produits de différents domaines.

Elle a adhéré en septembre 2002 au Forum

international d'authentification (IAF) et échange régulièrement des informations sur l'authentification et la certification avec les organisations internationales et fait face activement aux tendances mondiales d'authentification et de certification.

95. Standardisation

La promulgation en1997 de la *Loi de la RPDC sur la standardisation* a permis d'assurer parfaitement l'unification des normes et de mettre en place un rigoureux régime en la matière.

Et le travail de standardisation se fait dans le cadre d'un système unitaire depuis la Comité national pour le management de la qualité jusqu'aux bureaux de standardisation des ministères et organismes centraux, des provinces, villes et arrondissements, des usines et entreprises.

L'Institut de standardisation étend toujours la sphère des produits à normaliser, institue les normes de nouveaux domaines, et ce, de façon scientifique.

La RPDC noue des relations avec l'Organisation internationale de standardisation et autres organisations internationales et mène le travail de standardisation en étroite liaison avec le travail de standardisation international.

96. Finances

Les finances de la RPDC sont socialistes.

Les finances de l'Etat socialiste consistent à dépenser pour le peuple la somme d'argent qu'il a gagnée.

Dans la société socialiste, les finances accumulent comme la richesse du pays l'argent obtenu au prix du travail créateur du peuple et l'utilisent pour lui assurer une vie plus indépendante et plus créatrice, en faisant ainsi le maître authentique des biens de l'Etat.

La tâche majeure des finances socialistes est d'appliquer à fond la loi de l'équilibre entre l'accumulation et la consommation, celle du développement économique socialiste toujours rapide et celle de la rétribution selon le travail fourni.

97. Régime de protection de la propriété intellectuelle

En RPDC, la propriété intellectuelle est absolument protégée par la loi.

La protection de la propriété intellectuelle s'exprime par celle du droit de la licence, du droit du brevet, du droit du dessin industriel, du droit de la marque déposée et du droit d'auteur.

Le droit de la licence et celui du brevet sont protégés par la *Loi de la RPDC sur le droit du brevet* promulguée en mai 1998, le droit du dessin industriel, par la *Loi de la*

RPDC sur le droit du dessin industriel adoptée en juin 1998, le droit de la marque déposée, par la *Loi de la RPDC sur le droit de la marque déposée* publiée en janvier 1998, et le droit d'auteur, par la *Loi de la RPDC sur le droit d'auteur* décrétée en mars 2001.

98. Activités de protection du droit de la propriété intellectuelle

En RPDC sont mises en place plusieurs agences de protection du droit de la propriété intellectuelle.

Mandatées par les compagnies ou les particuliers étrangers qui souhaitent que leur propriété intellectuelle soit protégée en RPDC, elles mènent toutes les activités officielles et légales requises pour le règlement de l'ensemble des problèmes soulevés au cours de la requête du droit de la licence et de son examen ainsi que pour son réexamen et les procès concernés. Et à la clientèle du pays tenant à la protection de sa propriété intellectuelle, ils procurent facilités et conditions de service et s'arrangent de façon que les formalités soient accomplies vite et exactement.

En étroite liaison avec les bureaux en place dans d'autres pays, elles s'occupent également de la requête et de la déposition d'un bon nombre de produits intellectuels, dont brevets et marques, dans le pays comme à l'étranger. Ils satisfont les divers besoins des clients en

renouvelant sans cesse le fond de leurs affaires avec de nouveaux services.

La Direction générale des inventions de la RPDC et l'Office des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques de la RPDC comptent sous leur égide l'Agence de Ryongsan, l'Agence des brevets et des marques de Namsanjae, l'Agence des licences et des marques *Arirang* et l'Agence d'échange des ressources intellectuelles de Pyongyang.

99. Commerce extérieur

La RPDC repose sur un régime commercial unitaire de l'Etat au niveau du commerce extérieur et le développe sous diverses formes et conformément à un cohérent système de gestion du commerce extérieur. Elle développe le commerce extérieur avec les pays en voie de développement et d'autres pays du monde selon le principe de la souveraineté, de l'égalité et des avantages réciproques.

Elle fait grand cas de la crédibilité et tend à mettre fin à la tendance à l'unilatéralité dans le commerce extérieur, et en améliore la structure pour augmenter la part de l'exportation de produits finis, du commerce des techniques et des services. Elle favorise aussi les investissements. Dans bien des unités d'activité de Pyongyang et des provinces, ont été fondées des

compagnies commerciales, coentreprises et entreprises de coproduction réunissant diverses branches, et les bases de production sont en voie d'extension; et des activités commerciales bilatérales ou multilatérales sont déployées à diverses occasions, dont la foire internationale de printemps et celle d'automne qui ont lieu chaque année.

Ces derniers temps, les secteurs Wonsan-Mts Kumgang et des Mts Chilbo sont en voie d'aménagement en zones touristiques. Et chaque province s'emploie à créer une zone de développement économique adaptée à la situation locale pour l'exploiter de façon particulière.

100. Effort consenti pour faire aborder un tournant à l'édification d'une puissance économique

En RPDC, pour ouvrir une phase décisive à l'édification d'une puissance économique, on redynamise la fonction d'organisateur économique de l'Etat et généralise la méthode de gestion économique de notre cru incarnant les idées du Juche.

L'Etat s'acquitte de façon responsable de son devoir de direction unifiée et de gestion stratégique des affaires économiques. Quartier général économique du pays, le Cabinet des ministres définit de façon réaliste la stratégie et le plan par étapes de développement économique national, en responsable appelé à répondre des affaires

économiques, et organise scrupuleusement les affaires économiques dans tous les détails afin de les exécuter, et les mène jusqu'au bout avec opiniâtreté.

Le Cabinet des ministres organise et conduit les affaires économiques de façon à activer globalement l'économie tout en concentrant les forces sur les maillons clés. Conformément aux exigences du système de responsabilité du Cabinet et de celui de sa prééminence, toutes les affaires économiques sont concentrées vers lui. Une discipline et un ordre rigoureux supposant l'obéissance de tous les secteurs et unités économiques à son commandement unifié sont en voie d'être établis.

On applique judicieusement le système de responsabilité de la gestion d'entreprise socialiste. Comme l'exige ce système, les usines, entreprises et coopératives définissent judicieusement leur stratégie de gestion et mènent leurs activités économiques de leur propre initiative et avec créativité, normalisant et élargissant ainsi la production. L'Etat assure des conditions d'activité suffisantes aux entreprises pour qu'elles puissent amplement exercer leur droit d'exploitation.

CONNAISSANCES SUR LA COREE (5)
(ECONOMIE)

Rédigé par Kim Ji Ho
Ecrit par Jong Hwa Sun
Traduit par Kim Il Nam, Yang Yong Hyong
Mis en page par Pang Song Hui, Jang Kyong Hui
Relié par Kim Un Jong
Edité par les Editions en Langues Etrangères
Mise à jour: Septembre de l'an 105 du Juche (2016)

N° 683641

E-mail: flph@star-co.net.kp
http: //www.naenara.com.kp

ISBN 978-9946-0-14081-1